

ESS ET TERRITOIRE

Introduction

De tout temps, les hommes se sont regroupés sur leur territoire pour faire face aux nécessités comme aux aléas, que ce soient par les mutuelles de tailleurs de pierre pour construire les pyramides dans l'Antiquité ou les fruitières du Jura qui permettaient aux éleveurs de mettre leur lait en commun pour le transformer et le vendre.

L'ESS, issue de groupements de personnes répondant à leurs besoins et aspirations, est donc naturellement ancrée sur les territoires, et marquée par l'histoire et la culture de ces territoires. Néanmoins, si elle alimente de ce fait une "économie de proximité", elle n'a pas vocation à intervenir seulement à une échelle locale. Ainsi, certaines coopératives et associations se sont structurées au niveau national, voire international, alors que les mutuelles, qui protègent contre les risques, ont intérêt à avoir une assise financière la plus large possible.

I. La "matrice territoriale" de l'ESS

Au début du XIX^{ème} siècle, l'ESS, alors appelée "Associationnisme" émerge dans les quartiers périphériques des grandes villes (Paris : Belleville; Lyon : la Croix Rousse).

A la fin du XIX^{ème} siècle, avec la grande crise viticole, naît une économie sociale agricole avec des coopératives de crédit, de commercialisation, d'approvisionnement....

Le XX^{ème} siècle continue à voir des créations locales, mais les organisations ont tendance à se fédérer et à se concentrer selon le modèle fordiste. Dans les années 1960s, elles participent à l'aménagement du territoire, en créant des établissements dans la "diagonale du vide" : établissements de grandes coopératives comme l'AOIP et l'ACOME; établissements sanitaires et sociaux et de tourisme social en milieu rural.

Avec la crise des années 70s, les grandes entreprises ne créent plus d'établissements et d'emplois. Se manifeste alors le désir de "vivre et travailler au pays" avec le mouvement du développement local. Les associations et coopératives locales, alors regroupées dans l'économie solidaire, initient des services de proximité (régies de quartier, crèches parentales...) et de solidarité (insertion par l'activité économique). Les grandes entreprises nationales cherchent à se rapprocher de leurs sociétaires, en se déconcentrant.

Malgré la diffusion de certaines formes d'ESS sur l'ensemble du territoire (banques coopératives, mutuelles, associations nationales...), l'ESS reste marquée par des spécificités territoriales : ESS plus autogestionnaire à Besançon qu'à Mulhouse; plus coopérative à Lyon qu'à Grenoble; plus active dans le canton d'Ambert que dans le pays de Saugues en Auvergne.

Les cultures territoriales impriment donc une certaine identité à l'ESS sans qu'il s'agisse de déterminisme (ainsi l'Isère, département traditionnellement peu coopératif, l'est devenu ces dernières années).

II. Territoire de projet/territoire administratif

L'ESS se déploie en effet dans des territoires "de projet" plus ou moins en lien avec les découpages administratifs : lien fort pour l'action sanitaire et sociale très institutionnalisée; faible pour les coopératives très professionnalisées; moyen pour le tissu associatif local.

Si l'ESS peut être assimilée à une "économie de proximité", elle ne se réduit pas à cela : une partie déploie ses activités sur le territoire national; certaines structures sont largement internationalisées (notamment des coopératives agricoles ou bancaires), ce qui pose la question de la maîtrise des décisions par les sociétaires d'une part et la forme des filiales étrangères d'autre part (alors que l'ESS est un concept qui se diffuse dans de nombreux pays).

Faible dans les territoires les plus riches et les plus pauvres, soit faute d'intérêts (solutions marchandes) soit faute de capacités de mobilisation suffisantes (exode rural, désertification), l'ESS se déploie particulièrement dans les territoires "en transition" : transition démographique (par afflux de population périurbaine ou de néoruraux), transition économique (par nécessaire reconversion face à la désindustrialisation ou par culture de l'innovation).

III. ESS : ressource spécifique et acteur collectif du territoire

Son premier but est « l'activation des ressources territoriales » : ressources humaines, cognitives, sociales et financières, afin de défendre les ressources et savoirs faire existants et d'en générer de nouveaux : de la production agricole aux nouvelles sources d'énergie; des activités récréatives et culturelles aux services à la personne; de l'action sociale à l'insertion sociale et professionnelle; de la mobilisation de l'épargne à l'offre de crédit et à la finance solidaire; de l'assurance mutuelle à l'échange et au partage de biens; de la prévoyance à la prévention des risques....

Cette valorisation de ressources territoriales est soutenue par les collectivités publiques soucieuses de promouvoir l'attractivité de leur territoire, face à des populations et des entreprises extérieures (festivals culturels ou manifestations sportives pour attirer des touristes, services culturels, récréatifs, à la personne pour attirer des cadres ...). Elle correspond à une ESS segmentée par secteur d'activité et par public.

Mais si le rôle de l'ESS se limite à cette attractivité, elle est facilement instrumentalisée et perd de son autonomie et de sa capacité à orienter le mode de développement du territoire.

C'est pourquoi, de plus en plus, l'ESS tend à s'affirmer comme un acteur collectif du territoire : suscitant des espaces d'interconnaissance et de représentation (en deçà des instances régionales des CRESS), partageant un diagnostic du territoire et une vision globale et transversale des besoins de la population, revendiquant d'être associée non seulement aux politiques sectorielles la concernant mais aussi aux schémas transversaux de développement du territoire. C'est un long processus, qui rompt avec la division historique entre statuts et activités, et qui nécessite une approche globale à la fois du territoire, de sa population et des capacités de l'ESS. Il semble indispensable si l'on pense que le développement local ne provient plus seulement de la spécialisation mais aussi de la spécification, de l'agglomération mais aussi de la coopération, du "ruissellement" du développement économique au développement social mais aussi du développement socio-économique qui internalise ces différentes dimensions.

IV. ESS et la coopération territoriale

Les évolutions de la coopération territoriale ont d'abord concerné les relations à l'action publique; depuis les années 2000, les collectivités territoriales se sont investies dans le soutien à l'ESS de façon transversale : d'abord à l'insertion par l'activité économique et la création d'activité, puis généralement à sa capacité d'innovation sociale, puis à sa structuration collective. Ces nouvelles politiques ont nécessité une coproduction avec les acteurs locaux dans des comités de suivi, conventions territoriales....

Elles ont encouragé l'intercoopération au sein même de l'ESS (mise en réseau, mutualisation, nouvelle intercoopération) afin d'une part d'économiser des moyens mais aussi d'amplifier son action et son impact sur le territoire.

Dans le même temps, l'ESS, en se décloisonnant, a accru ses coopérations avec les autres acteurs du territoire. Le développement des circuits courts, notamment dans la filière alimentaire, a resserré les liens avec les agriculteurs (liens jadis forts entre coopératives agricoles et de consommateurs) que ce soit par les Bio Coop, les AMAP ou les nouvelles épiceries sociales et solidaires; une Alliance nationale avec le groupe La Poste commence à se décliner localement pour la gestion de bureaux, la reconversion du personnel ou le renforcement de services de proximité; les jeunes pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) transforment des relations partenariales entre entreprises de l'ESS et autres entreprises et institutions (formation, recherche) du territoire en véritables coopérations pour construire certaines filières (ex dans le recyclage de déchets), pour participer à la reconversion (voire à la réindustrialisation) du territoire en alliant développement économique et développement social, pour enrichir le tissu territorial par l'articulation entre innovation sociale (où l'ESS relationnelle est forte) et l'innovation technologique (plus industrielle).

Conclusion : Après une longue période d'instrumentalisation et de segmentation, l'ESS commence à être vue d'une part comme une nouvelle manière collective et efficace d'entreprendre, mais aussi comme un réel acteur du développement territorial pouvant influencer sur son mode de régulation si elle est globalement associée à sa gouvernance; ainsi elle pourra davantage contribuer à un réel développement territorial durable.

Bibliographie

Atlas commenté de l'Economie Sociale et Solidaire, 2014, CNCRESS, Juris Editions.

Colin B., Gardin L, Laville J.L., 1995, *Economie des services de proximité*, CRIDA-LSCI

Demoustier D. (coord.), 2004, *Economie sociale et développement local*, Les Cahiers de l'Economie Sociale, L'Harmattan.

Demoustier D., 2007, L'économie sociale et solidaire et le développement local, in Chopart J-N., Neyret G., Rault D. (dir.), *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, Coll. Recherches, La Découverte.

Flahault E. Nogues H., Schieb-Bienfait N. (dir.), 2011, *L'économie sociale et solidaire; nouvelles pratiques et dynamiques territoriales*, Presses Universitaire de Rennes.

Guinchard C., 2004, Des fruitières aux Jardins de Cocagne, mémoire sociale de Franche-Comté, in *Économie sociale et développement local*, Cahier Recma, n° 4..

Itçaina X., Palard J., Segas S., 2007, *Régimes territoriaux et développement économique*, Presses Universitaire de Rennes.

Itçaina X. (Dir.), 2010, *La politique du lien; les nouvelles dynamiques territoriales de l'économie sociale et solidaire*, Presses Universitaire de Rennes.

Itçaina X., Pecqueur B., 2012, ESS et territoires, un couple allant de soi ? RECMA, n° 325.

Géographie, Economie; Société, 2011/1, Dossier : *Les organisations de l'Économie sociale et solidaire : gouvernance, régulation et territoire*.

RECMA, Revue Internationale de l'Economie Sociale, 2005, Dossier : *Economie sociale et territoires*, n° 296.

SAW-B, 2012, Economie sociale et territoires, Les dossiers de l'économie sociale.

Territorial Editions, 2015, Dossier d'Experts, *Economie sociale et solidaire : contribuer au développement des territoires; Enjeux, initiatives et modes d'intervention*.